

Le point sur la Stratégie des ressources humaines pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Le printemps est là, avec son tourbillon d'activités liées à la Stratégie des ressources humaines pour les SPDI.

Vous vous souvenez peut-être des nouveaux sous-comités annoncés dans notre numéro de [décembre 2011](#). Voici les dernières nouvelles à leur propos :

Le Comité de mise en œuvre des compétences de base à l'échelle provinciale va offrir, de juin à septembre 2012, une deuxième série de séances de formation (dans le cadre de l'étape 2 de la mise en œuvre) à un nouveau groupe d'organismes. La formation couvre les compétences (aptitudes) indispensables pour les employés de soutien direct.

À la fin de ce cycle de formation, plus de 100 organismes auront participé, y compris deux des plus importants de la province, Christian Horizons et Intégration communautaire Toronto.

Au final, la mise en œuvre des compétences de base se soldera par une hausse de la qualité des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. En améliorant la qualification du personnel, la qualité des programmes s'en trouve accrue, ce qui signifie que les personnes ayant une déficience intellectuelle bénéficient d'expériences plus enrichissantes.

Qu'entend-on par compétences de base?

Les compétences de base désignent les aptitudes, capacités et attitudes indispensables pour les employés du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Elles permettent aux personnes d'avoir une vision claire de ce qu'elles doivent faire pour s'améliorer et réussir dans le cadre de leur emploi.

Les compétences suivantes sont attendues des professionnels responsables du soutien direct :

- Défense des intérêts
- Collaboration
- Créativité en matière de résolution de problèmes et de prise de décisions
- Promotion de l'indépendance
- Esprit d'initiative
- Relations interpersonnelles et respect
- Résilience.

facebook

Search



Faire une différence tous les jours

**Services de l'Ontario
pour les personnes
ayant une déficience
intellectuelle**
*Faites une différence
tous les jours.*

Stratégie RH SD

1 like

Like

Message

*Aimez ce que
vous faites...
choisissez une
carrière enrichissante*

Le Comité des communications et du marketing a créé une [page Facebook consacrée à la Stratégie des RH pour les SPDI](#) en avril. La page Facebook constitue un moyen supplémentaire d'atteindre les personnes qui envisagent de suivre des études postsecondaires ou de faire carrière dans le domaine des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

La page vient compléter le [site Web de la Stratégie des RH pour les SPDI](#). Si vous êtes en quête de renseignements sur la Stratégie, sur une carrière ou les critères de formation dans le secteur, ou sur les outils de marketing, assurez-vous de visiter le site.

Il existe des bannières et des signets que les organismes peuvent utiliser pour faire de l'autopromotion à la faveur des salons des carrières et de l'emploi des collèges et universités.

Ces événements constituent des occasions idéales pour discuter des possibilités en matière de carrière avec les étudiants et pour recruter des étudiants et diplômés. Des salons se sont tenus en mars dans les collèges Fanshawe et Brescia. Des représentants du secteur étaient sur place pour révéler aux chercheurs d'emploi ce qu'ils pouvaient d'ores et déjà faire pour décrocher à coup sûr un poste dans le futur.

la suite à la page 6

Ouverture d'un nouveau foyer de soins de relève à Guelph

Le ministre des Services sociaux et communautaires, John Milloy, s'est joint à la députée de Guelph, Liz Sandals, à l'occasion de l'ouverture officielle d'un nouveau foyer de soins de relève pour les adultes ayant une déficience intellectuelle.

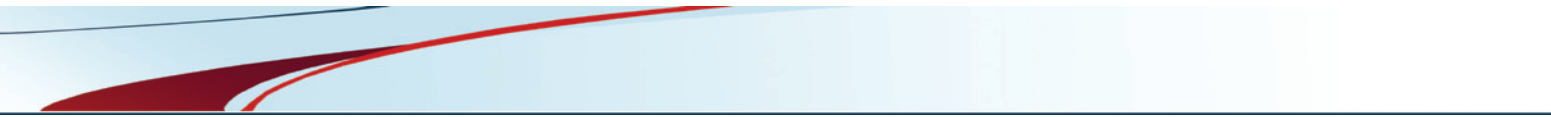
On s'attend à ce que ce nouveau foyer de six places, baptisé Ooster House, vienne chaque année en aide à une cinquantaine de familles de Guelph et du comté de Wellington. Compte tenu du défi que représente le fait de s'occuper de leurs êtres chers à temps plein, le foyer leur offrira un répit bien mérité.

Le ministère a accordé 150 000 \$ sous forme de financement ponctuel pour le nouveau foyer de soins de relève et accordera 300 000 \$ sous forme de financement opérationnel annualisé en 2012-2013.

Ce dernier a été baptisé pour rendre hommage au dévouement exceptionnel dont John et Johanna Oosterhuis ont fait preuve au service des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Ooster House est le fruit d'une collaboration entre l'organisation caritative Hopewell Children's Homes et Intégration communautaire Guelph Wellington.





Une bonne raison pour sourire

De meilleurs soins dentaires pour les personnes handicapées

Les bénéficiaires du [Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées](#) (POSPH) pourront obtenir de meilleurs soins dentaires.

Le POSPH couvre les services dentaires de base, y compris les examens, les radiographies, les obturations et les extractions.

Dans le cadre du Régime de soins dentaires spéciaux du programme, les bénéficiaires du POSPH et les membres de leur famille admissibles pourraient recevoir davantage de services.

Le Régime de soins dentaires spéciaux couvre ce qui suit :

- Rappels
- Polissage
- Détartrage/surfaçage radiculaire (nettoyage en profondeur)
- Traitements au fluor
- Appareils contre le bruxisme (protection dentaire pour les frictions des dents).

Pour être admissibles à la couverture améliorée, le handicap du bénéficiaire du POSPH, ses médicaments sur ordonnance ou ses traitements doivent concerner l'hygiène buccale. Cela inclut certaines personnes ayant une déficience intellectuelle.

Pour qu'une personne puisse obtenir l'approbation de services améliorés, son dentiste doit soumettre un formulaire préalable à l'administrateur du régime de soins dentaires du POSPH (AccertaClaim Servcorp Inc.).

Une fois les plans de traitement dans le cadre du Régime de soins dentaires spéciaux approuvés, ils sont valables pendant cinq ans. Si la personne a besoin d'autres traitements pendant cette période, son dentiste doit remplir un autre formulaire pour qu'elle obtienne l'approbation.

Dans les situations d'urgence, le régime peut aussi prendre en charge des services à titre rétroactif.

Le Régime de soins dentaires spéciaux est aussi ouvert aux enfants de parents qui reçoivent l'Aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave.

Si vous ou quelqu'un que vous connaissez pourrait profiter du Régime de soins dentaires spéciaux, renseignez-vous auprès d'un dentiste.

Vous montez à l'avant?

Le nouveau véhicule adapté aux fauteuils roulants de Vita

En février, l'organisme [Vita Community Living Services](#) s'est vu remettre les clés d'un MV-1.

Le MV-1 est un véhicule adapté. Il est conçu pour répondre aux besoins des personnes en fauteuil roulant. Il est muni de larges portes, d'un marchepied bas et d'une rampe qui se déploie d'une simple pression de bouton.

Le MV-1 permet aux membres de Vita, nombre desquels ont des déficiences intellectuelles et physiques, de s'intégrer à leur collectivité locale.

Et, puisque le MV-1 peut accueillir des fauteuils roulants à l'avant comme à l'arrière, ils ont également la possibilité de faire l'expérience du voyage à l'avant.

« Le MV-1 fait l'unanimité auprès de nos membres », indique la directrice générale intérimaire, Dunja Monaghan. « Il s'agit pour eux d'un moyen sûr de circuler, de se rendre aux rendez-vous et d'entretenir des liens au sein de la collectivité. En plus, ils peuvent s'asseoir à côté du chauffeur et voyager pour la première fois à l'avant. »

Vita Community Living Services sert les collectivités de la région de Toronto et de York, offrant des services en établissement, des programmes de jour ainsi qu'une formation professionnelle et un soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

L'honorable David Onley, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, était présent quand Vita Community Living Services a inauguré son MV-1.





Le point sur la Stratégie des ressources humaines pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

...suite de la page 2

Le MFCU a mis à jour le cahier des normes pour le programme de Services de soutien à l'intégration

Remarque importante concernant le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) : il a mis à jour son cahier des normes pour le programme de Services de soutien à l'intégration, dispensé par les collèges de l'Ontario, sur la base de recommandations antérieures formulées par le ministère et la Stratégie, ainsi que par des collèges et des organismes de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Le cahier des normes reflète désormais les nouvelles dispositions législatives du ministère et les compétences de base pour le personnel fournissant des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Cela contribue à aligner les secteurs des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et de l'éducation tout en offrant des bases plus solides aux étudiants, ce qui leur permet d'offrir des soins de toute première qualité aux personnes ayant une déficience intellectuelle qui appartiennent à la population active.

En réponse à vos questions...

Nous avons reçu une question à propos des répercussions que vont avoir les changements apportés au Programme de services particuliers à domicile (PSPD) pour les jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle. Voici ce qu'il vous faut savoir :

Q: Quelles sont les répercussions pour les jeunes adultes qui auront 18 ans entre le 1er avril 2012 et le 31 mars 2013?

R: Concernant les jeunes ayant une déficience intellectuelle qui reçoivent une aide financière au titre du PSPD et qui auront 18 ans entre le 1er avril 2012 et le 31 mars 2013 :

- Ils continueront de toucher le même montant d'aide jusqu'au 31 mars 2013.
- Jusqu'à ce qu'ils aient 18 ans, ils recevront l'aide en question par l'intermédiaire du PSPD. Ensuite, ils la recevront par le biais du programme Passeport.
- Ils n'ont pas besoin de remplir une demande cette année; ils bénéficieront automatiquement de l'aide financière.
- Ils peuvent utiliser l'aide pour se procurer les mêmes soutiens qu'avant (comme des services de relèvement ou des activités d'épanouissement personnel).
- Les bureaux régionaux du ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) leur fourniront de plus amples renseignements sur les prochaines étapes.

Le Programme de services particuliers à domicile et le programme Passeport ont changé

À compter du 1^{er} avril 2012 :

- Une aide financière directe pour les adultes ayant une déficience intellectuelle est offerte dans le cadre du programme Passeport.
- Le PSPD ne couvre plus les adultes ayant une déficience intellectuelle. Il s'agit désormais d'un programme réservé aux enfants, mais le MSSC continue de l'exécuter.

Quelles sont les conséquences pour les adultes ayant une déficience intellectuelle qui ont touché une aide financière en vertu du Programme de services particuliers à domicile en 2011-2012?

[Pour en savoir plus.](#)

Ministère des Services sociaux et communautaires

**Direction des services communautaires et des politiques en matière de
déficience intellectuelle**

Tél. : 416 327-4954

Télec. : 416 325-5554

Tél. sans frais : 1 866 340-8881

Télec. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : DStransformation.css@ontario.ca

Ce bulletin est aussi offert en ligne à : www.ontario.ca/communautaires